

GÉOLOGIE

TERRAIN TERTIAIRE, CANTON DE RÉALMONT

Machoires fossiles de Palæotherium.

M. Biscons, propriétaire à Brayle, commune de Dénat, canton de Réalmont, a bien voulu nous faire connaître que sur un point de cette commune, une extraction de pierre avait fait découvrir des ossements fossiles.

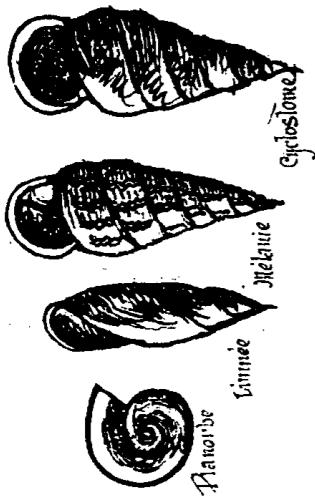
M. Biscons qui n'est pas un inconnu pour la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Tarn, n'est pas non plus un chercheur ordinaire. Tout ce qu'il trouve, en remuant le sol pour l'agriculture et qui lui paraît être intéressant pour la science ou l'histoire, il le met de côté afin de pouvoir le soumettre aux personnes qui peuvent lui en faire connaître la valeur historique ou scientifique.

C'est grâce à lui, en effet, qu'il y a quelques années une délégation de la Société a trouvé dans sa propriété de Montsalvi des objets gaulois ou gallo-romains qui figurent aujourd'hui dans une des vitrines du Musée Rochegude, notamment un petit rasoir en bronze, objet très rare, qui était resté quelque temps égaré et que nous avons été assez heureux pour retrouver, acquérir et déposer à ce Musée.

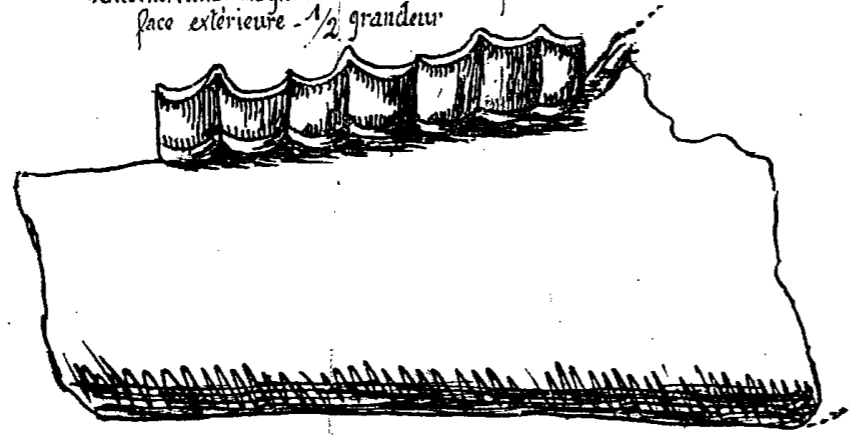
Ainsi averti par ce propriétaire, nous étions presque certain que la course que nous allions entreprendre ne serait pas infructueuse.

Nous nous sommes donc rendu sur le lieu indiqué appelé « moulin à vent de Dénat. » Là, sont dressées de grandes dalles de grès qui ont été extraites d'un champ voisin. Au milieu de l'une d'elles se trouvait la machoire inférieure d'un pachyderme fossile qui nous a paru être celle d'un palæotherium. Mais

Calcaire tertiaire
Denat - Lombard



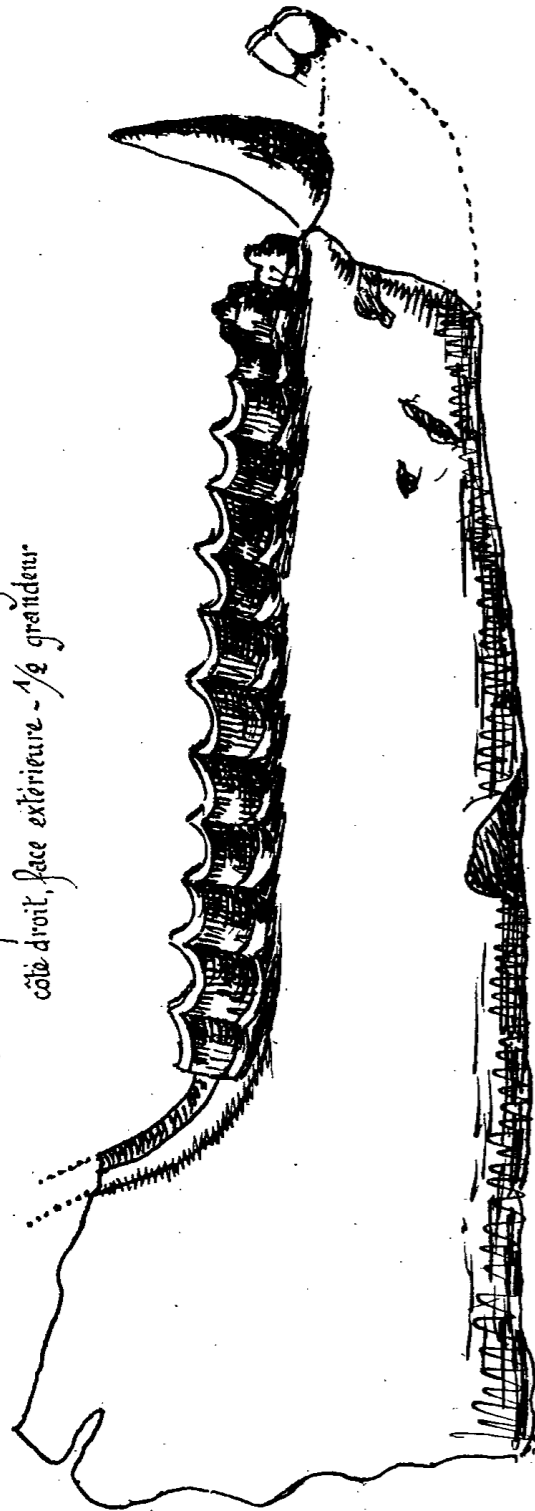
Grès tertiaire - St Pierre de Lombard
Paleotherium magnum - mâchoire inférieure
face extérieure - 1/2 grandeur



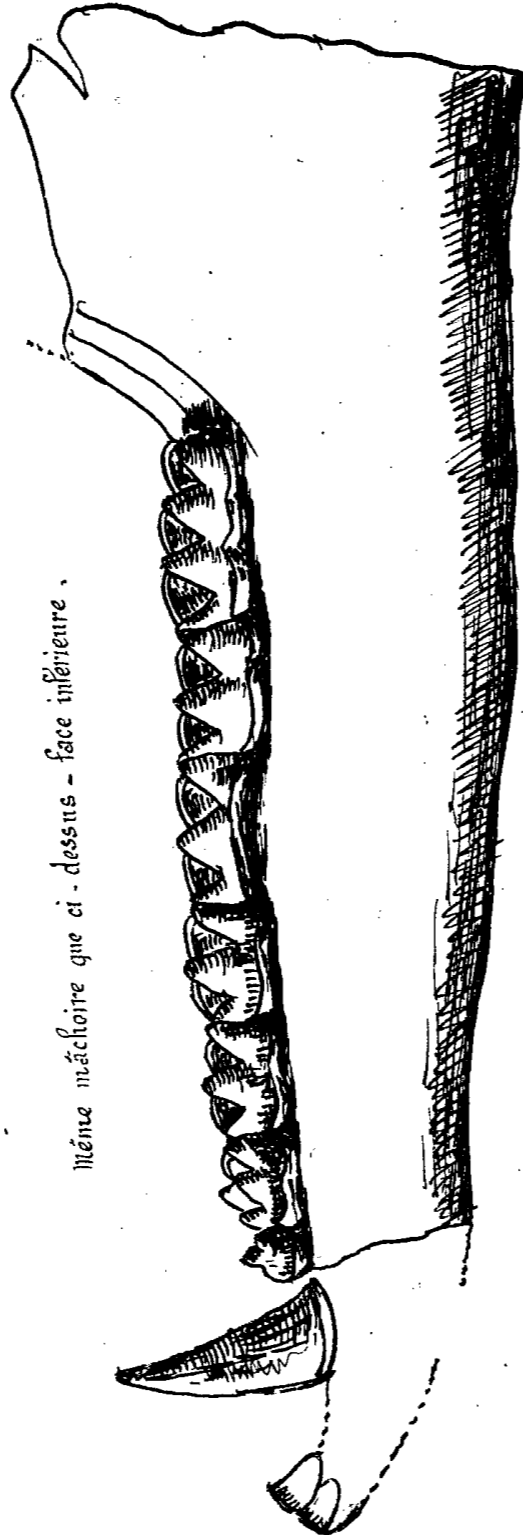
Calcaire tertiaire - Cardalou com^{me} d'Arthes
Paleotherium minus - mâchoire inférieure - côté droit
face extérieure - 1/2 grandeur



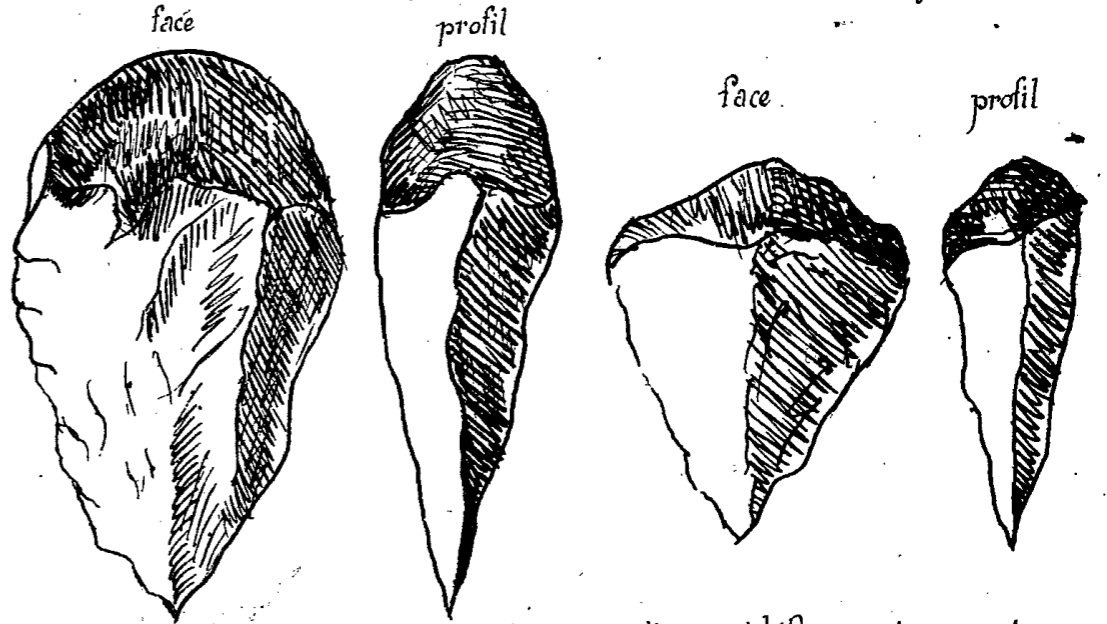
Grès tertiaire - Denat
Mâchoire inférieure de Paleotherium magnum
côté droit, face extérieure - 1/2 grandeur



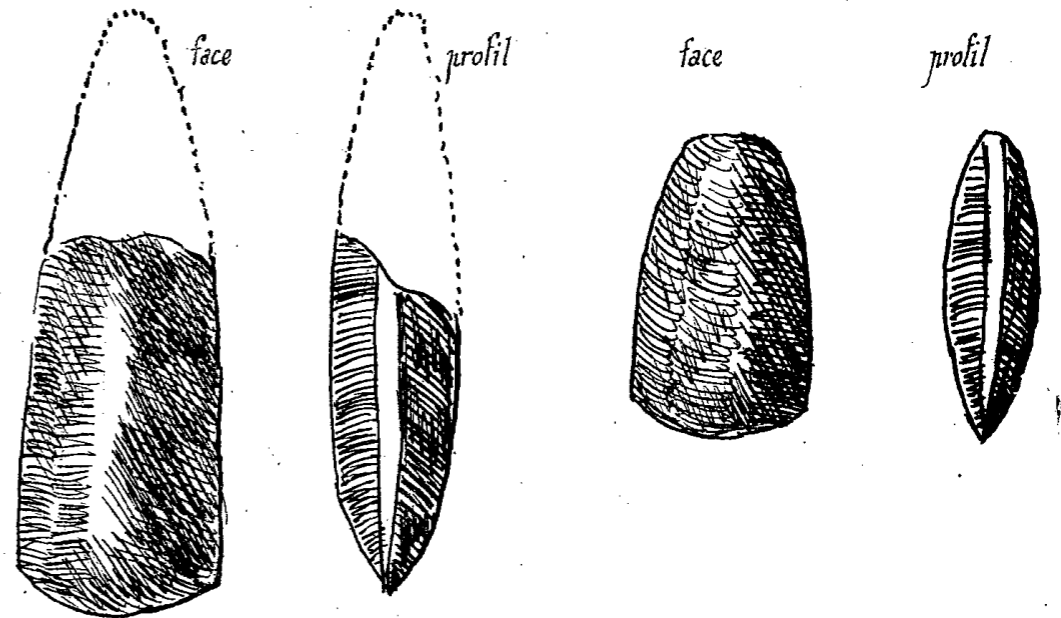
Même mâchoire que ci-dessus - face inférieure



Terrain quaternaire - Brayle Comm^{une} de Denat
Epoque postglaciaire - âge de la pierre taillée ou paléolithique - 1/2 grandeur



Epoque actuelle - âge de la pierre polie ou néolithique - 1/2 grandeur



malheureusement les enfants du village de Dénat étaient déjà venus détruire le côté gauche de cette mâchoire entièrement à découvert. Il ne restait que l'empreinte des dents sur le grès. Cependant cette empreinte donnant le côté intérieur des dents de la partie gauche, nous portait à croire que le côté droit se trouvait caché à l'intérieur du bloc et à une profondeur égale à la largeur de la mâchoire.

Nous grattâmes donc quelques instants ce grès, d'ailleurs assez tendre, et nous découvrîmes bientôt ce côté droit de mâchoire.

Malgré les meilleures précautions prises pour la détacher, les dents se brisèrent dans nos mains.

Nous en recueillîmes les débris et, avec un peu de patience, nous sommes parvenu à les reconstituer à peu près en grande partie.

Aux dires du propriétaire du terrain, il y avait dans ce gisement tout le squelette de l'animal, mais les débris en ont été dispersés.

Quoiqu'il en soit, le côté de mâchoire que nous avons presque reconstitué et dont nous donnons ci-joint le dessin vu sur les deux faces, nous permet de croire qu'il a appartenu à un *palæotherium magnum*, pachyderme caractéristique de l'étage éocène du terrain tertiaire décrit dans plusieurs ouvrages de géologie et de paléontologie, notamment par M. Albert Gaudry, professeur au Museum d'histoire naturelle de Paris, dans son ouvrage sur l'enchaînement du monde animal.

En effet, ce côté de mâchoire comprend : 1° quatre molaires composées chacune de deux lobes couronnés de denticules en croissant simple, avec bourrelet à la base de chacun d'eux, ce qui les distingue des molaires de rhinocéros qui l'ont perdu ; 2° une arrière-molaire composée de trois lobes, dont le dernier est atrophié, couronnés également des mêmes croissants ; 3° deux prémolaires portant en rudiment les mêmes indications ; 4° enfin une forte canine dont la pointe parfaitement intacte dénote que la morsure de cet animal était des plus redoutables.

N'ayant trouvé que deux incisives nous ne pouvons affirmer si elles étaient au nombre de 6 ou de 4, mais ce nombre importe peu, croyons-nous, dans l'espèce ; d'ailleurs, chacune d'elles

ayant une largeur d'un centimètre environ, le nombre six donnerait à peu près un développement total de la partie antérieure de la mâchoire de six centimètres, ce qui nous a paru être la largeur trouvée sur la pierre.

Nous avons déjà vu depuis quelque temps chez M. Thomas, aide-archiviste à la Préfecture du Tarn, deux mâchoires de même espèce mais plus petites (*palæotherium minus*) trouvées l'une à St-Pierre, point situé entre Lamillarié et Lombers, et l'autre à Cardalou, commune d'Arthés, côté droit de la vallée du Tarn.

Nous donnons, dans la planche ci-jointe, en regard de celle que nous avons trouvée à Dénat, le dessin de celles trouvées par M. Thomas.

Les environs de Lautrec et de Castres ont depuis quelques années fourni de nombreux fossiles caractérisant le même terrain. Désormais, les mâchoires trouvées par M. Thomas et celle trouvée par nous permettent, croyons-nous, de considérer trois nouveaux points, Saint-Pierre, Dénat et Cardalou, dont l'altitude (300^m) est à peu près la même pour chacun d'eux.

Nous donnerons prochainement la description et le dessin d'une tête entière de *paloplotherium* que nous avons trouvée, il y a quelques années, dans le même terrain tertiaire, grès molasse, et en un point de la berge gauche de la rivière du Tarn, sur le territoire de la commune de Loupiac, canton de Rabastens.

A Dénat et à Saint-Pierre, le grès où les mâchoires de *palæotherium*, ci-dessus décrites, ont été trouvées, est surmonté d'une couche de calcaire blanchâtre contenant des planorbes, des limnées, des cyclostomes et des mélanies.

Nous donnons dans la planche ci-jointe le dessin des échantillons de ces coquilles trouvés sur ces deux points.

TERRAIN QUATERNAIRE. — MÊME CANTON DE RÉALMONT

Époque postglaciaire. — Age de la pierre taillée ou paléolithique. — Époque actuelle. — Age de la pierre polie ou néolithique.

En dehors de la découverte de fossiles dont nous parlons plus haut, notre journée s'est terminée par une découverte presque aussi intéressante que la première.

M. Biscons nous a prié de l'accompagner jusqu'à son habitation de Brayle et, là, il nous a mis en présence d'une trentaine de pierres, les unes taillées, les autres polies, trouvées non loin de son habitation.

Nous donnons également dans la planche ci-jointe le dessin de quelques-unes de ces pierres que ce propriétaire a bien voulu nous apporter.

Les pierres taillées, en forme d'amende, caractérisant l'âge paléolithique, sont des cailloux roulés de quartz et dans le nombre il se trouve quelques nucléus en silex, desquels on a extrait des pointes de flèche.

Les pierres polies, en forme de hache, caractérisant l'âge néolithique, sont la plupart en amphibole.

Certes ce ne sont pas là des objets inconnus, puisqu'il en existe dans tous les musées. Nous en avons nous-même placés dans un musée scolaire que nous avons dressé il y a une dizaine d'années à Lisle-d'Albi. Mais jusqu'à ce jour, que nous sachions, les contrées du département où on a trouvé des cailloux taillés s'arrêtent au canton de Rabastens où M. Lauzeral en a recueillis un assez grand nombre et au canton de Lisle-d'Albi, coteau de Lapeyrière, où ceux qui y ont été trouvés ont été décrits par nous en 1885 et dont nous possédons encore un échantillon.

Il y a donc, ce nous semble, un certain intérêt à faire connaître que des cailloux et silex taillés ainsi que des pierres polies ont été trouvés pour la première fois à Brayle, commune de Dénat, canton de Réalmont.

